



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiaivana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



Rapport sur les
grandes réalisations de la
**Direction Générale
des Impôts**

2020





Rapport sur les
grandes réalisations de la
**Direction Générale
des Impôts**

2020



SOMMAIRE

- 03** AVANT-PROPOS
- 04** LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA DGI 2019-2023
- 06** PERFORMANCE DANS LA MOBILISATION DES RECETTES INTERNES
- 07** LES REALISATIONS MAJEURES EN 2020
- 10** FOCUS SUR E-DECLARATION, E-PAYMENT, ANJARA HETRAKO
- 11** LES PERSPECTIVES
- 12** PUBLICATION
- 13** FOIRES ET SALONS 2020 EN IMAGES

AVANT-PROPOS



Le postulat sur lequel repose la stratégie de gestion fiscale de la Direction générale des impôts jusqu'en 2023 est axé principalement sur la modernisation du système fiscal favorisant les investissements et la consommation, l'innovation à travers la digitalisation des services offerts aux contribuables et des opérations fiscales, l'élargissement de l'assiette fiscale et la maîtrise de la discipline fiscale, ainsi que le renforcement des capacités humaines et des mécanismes de gouvernance.

Au cours de l'année 2020, afin d'améliorer le rendement fiscal et faciliter le respect volontaire des obligations fiscales par les contribuables, la Direction Générale des Impôts a principalement œuvré à moderniser les services offerts aux contribuables et les opérations fiscales. Ainsi, le service « e-hetraphone », permettant le paiement de l'impôt synthétique par mobile banking, a été vulgarisé. Les plateformes « e-declaration » et « e-payment », permettant aux contribuables de déclarer et de payer les impôts et taxes, sont également pleinement opérationnels au niveau de la Directions des grandes entreprises. Par ailleurs, afin de faciliter la transmission en ligne des états financiers, le développement de la plateforme « e-bilan » a été initié en 2020. En outre, afin de Renforcer le dispositif de recherche de constatation des manœuvres frauduleuses, l'administration fiscale a mis en place l'application en ligne de Suivi Qualitatif des Vérifications Fiscales (SQVF) permettant l'utilisation de critère de sélection par analyse des risques afin d'assurer la programmation et le suivi de tous les contrôles fiscaux au niveau central en cours et pour mieux cibler les fraudeurs.

La Direction générale des impôts a également mis l'accent en 2020 sur l'assainissement du secteur informel à travers une campagne de sensibilisation et de formalisation dénommée « Anjara hetrako », destinée à promouvoir le civisme fiscal, satisfaire les contribuables et régulariser spontanément la situation fiscale des micro-entreprises à travers la mise à disposition de services de proximité et de qualité.

Au plan législatif, l'année 2020 a été marquée par la généralisation de l'application de la Taxe sur les marchés publics (TMP), Imposition à l'IR au taux de 10% des dividendes perçus par les personnes physiques et morales non résidentes, ainsi que l'élargissement de la perception de l'acompte IR ou IS au taux de 2% pour toutes opérations d'exportation de biens.

Les recettes fiscales, pour leur part, ont enregistré un montant de 2 710,8 Mds Ar soit 98,32% de la prévision annuelle (2 757,02 Mds Ar suivant LFR 2020), et ce, malgré le contexte de crise sanitaire mondiale.



Germain

Directeur Général des Impôts

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE LA DGI 2019 - 2023

Le plan stratégique de la Direction Générale des Impôts 2019-2023 énonce une « Administration fiscale innovante, transparente et pilier de l'émergence. Trois éléments clés figurent au cœur de cette vision :

- L'administration fiscale est actuellement au centre d'initiatives digitales pour optimiser la mobilisation des recettes fiscales et ainsi répondre aux exigences de l'État
- Elle met en valeur la transparence dans ses opérations fiscales afin d'inciter les contribuables à payer les impôts
- De la performance de l'administration fiscale dans la mobilisation des recettes fiscales dépendra les moyens dont disposera l'Etat pour assurer réellement l'émergence de Madagascar.

A cet effet, le plan stratégique de la DGI repose sur quatre orientations :

1 Système fiscal moderne favorisant les investissements et la consommation

2 Innovation par la digitalisation des services et des opérations

- Digitalisation des services aux contribuables
- Digitalisation des opérations fiscales

3 Elargissement de l'assiette et maîtrise de la discipline fiscale

- Mise à jour de la base de données fiscales des contribuables
- Renforcement de la maîtrise de la discipline fiscale
- Renforcement de la poursuite des défaillants
- Poursuite de l'apurement des restes à recouvrer
- Optimisation du contrôle fiscal, de la recherche et de l'exploitation des recoupements

4 Renforcement des capacités humaines et des mécanismes de gouvernance

- Renforcement des capacités des agents et leur mobilisation
- Renforcement du contrôle interne et de la maîtrise des risques

REALISATIONS 2020



OBJECTIFS	RÉALISATIONS
<p>Modernisation du système fiscal favorisant les investissements et la consommation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Généralisation de l'application de la TMP (Taxe sur les marchés publics) • Déduction à l'IR des dépenses sociales (en numéraires, et/ou biens/services) complémentaires engagées ou des dons utilisés directement sur la lutte contre le coronavirus • Exclusivement pour le secteur du tourisme (hôtellerie, les agences de voyages, le transport aérien et les entreprises de zones franches industrielles) • Suspension d'office du paiement de l'acompte bimestriel de l'impôt sur les Revenus (IR) • Exonération de l'importation et la vente des matériels et équipements pour l'industrie agroalimentaire
<p>Digitalisation des services aux contribuables et des opérations fiscales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signature de convention entre les Émetteurs de monnaie électronique (Mvola, Orange Money, Airtel Money), la DGI, la DGT et le projet d'inclusion financière de Madagascar/Banque Mondiale • Signature de convention de collaboration sur la mobilisation des impôts locaux et la digitalisation de la gestion fiscale entre la DGI et la CUA, sur le Parvis de l'Hôtel de Ville Analakely • Remise par la PRODECID/GIZ à la DGI de divers matériels (28 téléphones portables) et supports de communication (roll up et flyers) en vue de la promotion du service eHetrphone • Déploiement e-Hetra (e-payment, e-declaration) à la Direction des Grandes Entreprises • Déploiement de la plateforme « e-Hetra » avec ces modules « e-déclaration » et « e-bilan » dans les Services Régionaux des Entreprises Analamanga 1 et 2, et Atsinanana • Déploiement de la nouvelle plateforme de télédéclaration "eHetraDéclaration" à partir du 01 septembre à la DGE • Signature de la convention « e-salarié » entre la Direction Générale des Impôts et la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNaPS) • Lancement officiel des travaux de mise en place de la plateforme de télétransmission des états financiers, dénommée « e-Bilan » • Déploiement de "e-Hetrphone", déclaration et paiement de l'impôt synthétique par mobile money pour les contribuables de la Région Analamanga
<p>Élargissement de l'assiette et maîtrise de la discipline fiscale</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation pour la promotion du civisme fiscal sur l'émission du Studio Sifaka • Réception de matériels informatiques (383 Ordinateurs 383, 114 imprimantes) au profit de la DGI par le projet PAPSP/Banque Mondiale • Inauguration de l'Hôtel des Finances à SAMBAVA • Participation de la DGI au Salon International de l'Habitat au Zone Forello Tanjombato • Campagne de sensibilisation sur le civisme fiscal et la formalisation des entreprises « Anjara Hetrako » • Participation de la DGI au salon 4M
<p>Renforcement des capacités humaines et des mécanismes de gouvernance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Séance de travail EDBM/DGI portant sur le projet de "création du guichet unique électronique", entre l'EDBM et l'équipe de la Direction • Formation sur l'utilisation des modules e-Hetradeclaration et e-Hetrayment des 10 contribuables pilotes gérés au niveau de la Direction des Grandes Entreprises • Formation des contribuables gérés par la Direction des Grandes Entreprises sur l'utilisation des plateformes « e-Hetra Déclaration » et « e-Hetrayment » • Formation des responsables communaux et régionaux en fiscalité locale dans la région Atsinanana • Formation en ligne de 50 agents de la DGI sur le contrôle fiscal du secteur bancaire par l'International Lawyers Project (ILP) • Formation en interne sur les marchés publics délivrée par l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP) • Formation sur la détection de fraudes (Certified Fraud Examiner) en partenariat avec le PAPSP/ Banque Mondiale à la Résidence Ankerana • Signature de contrat de performances avec la Direction des grandes entreprises et les Directions régionaux des entreprises

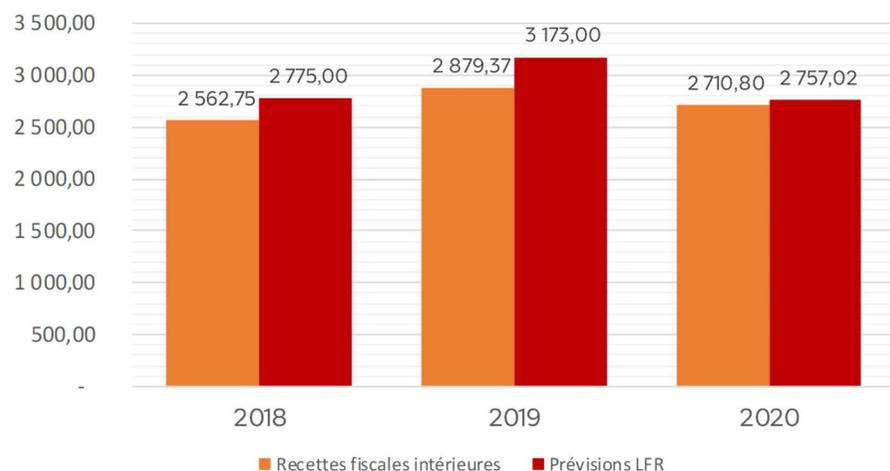
PERFORMANCE DANS LA MOBILISATION DES RECETTES INTERNES



(en milliards d'Ariary)

Réalisation par rapport à la LFR

(en milliards d'Ariary)



	2018	2019	2020
Recettes fiscales intérieures	2 562,75	2 879,37	2 710,80
Prévisions LFR	2 775,00	3 173,00	2 757,02
Taux de réalisation par rapport à la LFR	92,35%	90,75%	98,32%

Recettes payés par digitalisation

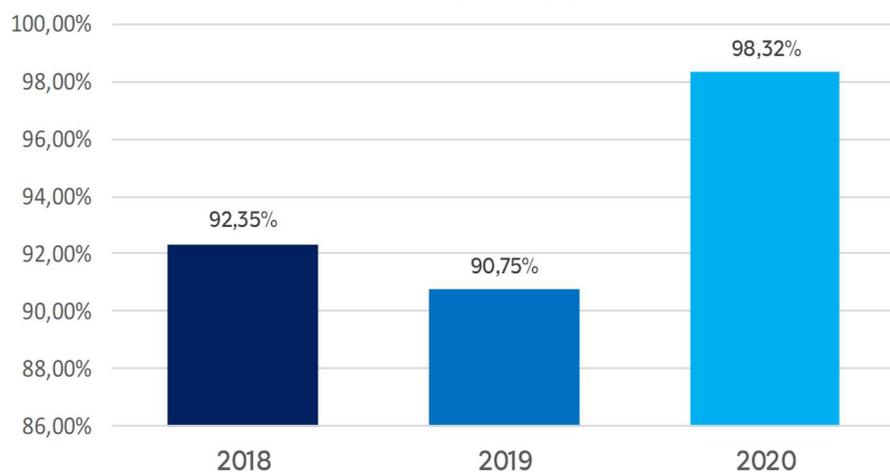
	RECETTES
Mobile banking	380 963 989,00
eHetraPayment	959 390 336 618,42
Anjara Hetrako (Analamanga , Toliary)	338 821 640,00

Performance par catégorie du bureau

(en millions d'Ariary)

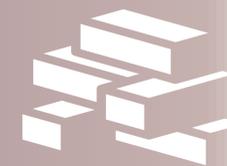
Bureaux	Prévision LFR	Réalisation	Taux
DGE	2 183 535,29	2 221 482,89	101,74 %
SREs	281 899,58	183 740,69	65,18%
CFs	291 585,50	305 579,55	104,8%
Total	2 757 020,37	2 710 803,13	98,32%

Taux de réalisation par rapport à la LFR



Nombre de contribuables actifs au 31/12/2020

	2018	2019	2020
Nombre contribuables actifs	290 828	353 866	455 206
Taux d'augmentation	11,81	17,81	22,26



1. RENFORCEMENT DU DISPOSITIF FISCAL DANS LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES FISCALES INTERNATIONALES

- **21 au 24 janvier** : Mission conjointe (OCDE, BM) d'assistance technique du Forum Mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales : séance de sensibilisation et de formation, réunion technique, visite de courtoisie (MEF, Ministère de la Justice) Participants : MEF, Min jus, BFM, SAMIFIN, BIANCO, APB, Groupement, Notaires.
- Communication en Conseil des Ministres en vue de l'adhésion politique et signature du MAC.
- Réorganisation et restructuration des contrôles fiscaux pour plus de transparence et de professionnalisme à travers la mise en place de l'application en ligne de Suivi Qualitatif des Vérifications Fiscales (SQVF) et l'utilisation de critère de sélection par analyse des risques. Cela pour assurer la programmation et le suivi de tous les contrôles fiscaux au niveau central en cours et pour mieux cibler des fraudeurs.

2. RENFORCEMENT ET ÉLARGISSEMENT DES RÉSEAUX DE PARTENARIAT EN VUE DE L'AMÉLIORATION DU CIVISME FISCAL ET DE LA SÉCURISATION DE RECETTES

- **13 mars** : Signature de conventions sur la fiscalité locale entre la DGI (centres fiscaux périphériques) et 6 communes rurales (Bongatsara, Ambalavao, Andranonahoatra, Anosizato Ouest, Alakamisin'ny Fenoarivo et Imerimandroso) avec le soutien du ProDéCID/GIZ, à Hotel du Louvres.
- **16 octobre** : Signature de la convention entre la Direction Générale des Impôts, la banque BFV-Société Générale « BFV-SG » et la Maison de la PME.



3. MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE

- **29 juin au 10 juillet** : Mise en place d'un service de gestion des risques de conformité, Philip PENANJE, FMI/AFRITAC SOUTH
- **20 au 31 juillet** : Mission d'AT "Développement d'une stratégie d'assistance au service des contribuables", Maureen Kidd, FMI/AFRITAC SOUTH.
- **03 au 14 août** : Mission d'AT "Apurement des restes à recouvrer", Philip PENANJE, FMI AFRITAC SOUTH.
- **Novembre 2019 au Mai 2021** : Assistance Inspecteur des Impôts sans frontière (IISF) à la DGE.
- **28 septembre au 09 octobre** : Mission d'Assistance technique en ligne sur « La Gestion des risques et le Contrôle interne », conduite par l'expert du FMI AFRITAC South Mr Wandop Ngneba Claude Sylvain.
- **10 novembre** : ATI WEBINAR sur le thème « Taxation équitable » (DGI, DITEC, SPC, SAEF, SSP, UPF).
- **10 au 23 décembre** : Mission de vérification des indicateurs du projet PAPSP par la Cour des Comptes et le Cabinet TRANSTEC.

4. UNE ADMINISTRATION INNOVANTE

- Réorganisation et restructuration des contrôles fiscaux pour plus de transparence et de professionnalisme à travers la mise en place de l'application en ligne de Suivi Qualitatif des Vérifications Fiscales (SQVF) et l'utilisation de critère de sélection par analyse des risques Cela pour assurer la programmation et le suivi de tous les contrôles fiscaux au niveau central en cours et pour mieux cibler des fraudeurs.
- **31 août** : Réunion en vue de la mise en place d'une plateforme d'échange de données, déclaration unique "eSalariés" et de préparation du protocole de partenariat entre la CNaPS et la DGI.
- **02 septembre** : Réunion de travail et de restitution sur la conception la liasse fiscale dans le cadre de la mise en place de la plateforme e- bilan les locaux de la Direction des Grandes Entreprises à Amparibe.



LES RÉALISATIONS MAJEURES EN 2020



5. RÉUNION ET ATELIER VIRTUELS

- **08 au 10 Avril** : Atelier virtuel de formation sur les prix de transfert de la DGE avec les membres de l'OCDE
- **16 Avril** : Politique et administrations fiscales en réponse au COVID-19 avec l'OCDE
- **23 Avril** : Webinaire IISF Administration Fiscale d'accueil de la DGI avec l'OCDE
- **19 Mai** : Modalités d'assistance à distance dans le cadre du programme IISF en cours
- **22 Mai** : 1er Webinaire de recherche de l'ATAF pour les administrations fiscales sur les perspectives fiscales africaines et la division de la politique fiscale.
- **28 Mai** : Discussion sur les mesures de riposte au COVID-19 et la continuité des services aux usagers de la DGI avec l'ATAF et l'OCDE.
- **12 Juin** : 18eme Réunion de comité technique sur la fiscalité transfrontalière CBT avec l'ATAF
- **22 au 24 Juin** : Assistance technique en ligne relative à la gestion de la conformité (respect des règles) pendant le Covid-19 organisée par la FMI.
- **24 Juin** : Regroupement en ligne des évaluateurs TADAT de la DGI avec de la Banque Mondiale.
- **25 Juin** : Réunion en ligne sur l'impact du COVID-19 à la TVA avec l'OCDE.
- **12 -13 Août** : "Corporate taxpayers" Journée des grands contribuables, webinaire, ATAF
- **19 août** : Réunion en ligne sur la validation de la boîte à outils "standard sur l'amélioration et la gestion des recettes communales" avec la GIZ.
- **14 Août** : Réunion avec le Projet d'Inclusion Financière (PIFM), DGT, BFM et le cabinet Bearing point sur la mise en place du Switch national.
- **01 Septembre** : Réunion entre la Direction Générale des Impôts, la Direction Générale des Douanes et les secteurs privés à Madagascar dans les locaux de la DGD à Antaninarenina
- **03 septembre** : Colloque régional sur la préparation de la loi de finances 2021 organisé par le Ministère de l'Economie et des Finances à Tuléar.
- **12 au 17 Octobre** : Atelier de planification dans le cadre du Projet d'appui à la performance du secteur public (PAPSP) à Antsirabe
- **29 au 30 Octobre** : Mission de regroupement du comité technique du projet "Initiative pour la Finance de la Biodiversité (BIOFIN)" à Antsirabe
- **30 octobre** : Première réunion virtuelle du Comité de pilotage et présentation de la plateforme version 1. 0 de télétransmission des états financiers «e-Bilan » (Participants : MEF/SG, DCSR, DGI, BFM, OECFM, CSC, GBCI/PNUD, IKA Conseil)
- **10 novembre** : Première session de formation au portail « e-Bilan » (Participants : DGE - SPC - SSIF - CSC - IKA Conseil)
- **08 décembre** : Réunion de la cellule de suivi d'exécution budgétaire fin Novembre et Décembre 2020 dans les locaux de l'immeuble des Finances Antaninarenina (Participants : DGI, DGD, DGT, DGFAG, SOLDE, DB, DGCF, Coordonnateur)
- **09 décembre** : Réunion en ligne sur la mobilisation des ressources nationales (Participants : Danemark, Finlande, Norway, Sweden, Madagascar)
- **10 décembre** : Webinaire organisé par FERDI sur « la fiscalisation de l'aide : quel avenir pour un consensus fragile ?
- **17 décembre** : Participation à l'étude sur l'économie informelle à Madagascar dans les locaux de l'immeuble des Finances Antaninarenina .

Afin de consolider l'espace budgétaire du gouvernement, la Direction générale des impôts a entrepris différentes initiatives depuis 2019, conformément à son plan stratégique 2019-2023 qui ambitionne une vision d'une administration fiscale innovante, transparente et pilier de l'émergence. Les réformes initiées par l'Administration fiscale ont pour objectifs d'améliorer la mobilisation des recettes fiscales intérieures et du taux de pression fiscale, améliorer le civisme fiscal par la maîtrise de la discipline fiscale, renforcer la confiance de la population envers l'administration fiscale en renforçant la transparence et la redevabilité, réduire la corruption par un programme d'éthique en partenariat avec les institutions tel que le CSI et Bianco, améliorer l'image de l'administration fiscale avec les réformes innovantes orientées usagers.

En matière de civisme fiscal, le Ministère de l'Economie et des Finances à travers la Direction Générale des Impôts a entrepris en novembre et décembre 2020 une campagne de formalisation de la situation fiscale dénommée **"ANJARA HETRAKO"**, afin d'assainir le secteur informel et d'élargir l'assiette fiscale. A cet effet, des unités fiscales mobiles ont été déployées dans la région Analamanga durant cette campagne et les procédures d'adhésion ont été simplifiées au maximum afin d'encourager les citoyens à régulariser leurs situations vis-à-vis de l'administration fiscale.



Par ailleurs, les innovations à travers la digitalisation des outils de travail, des procédures internes ainsi que des services offerts aux usagers administration fiscale avancent à grand pas à la Direction générale des impôt. Depuis 2020, à travers la plateforme « e-hetra », les contribuables ont désormais la possibilité de s'acquitter de leurs obligations de déclarations et de paiement des impôts, droits et taxes, et de payer en ligne sur une plateforme unique grâce à ses modules **"e-declaration"** et **"e-payment"**. Cette plateforme permet la déclaration et le virement en ligne des impôts et taxes. Cette plateforme permet la sécurisation des recettes fiscales, l'automatisation de la prise en charge des déclarations et des ordres de paiement et réduction de la saisie manuelle, l'amélioration de la performance de recouvrement des recettes fiscales, la comptabilisation des recettes fiscales fiables, l'amélioration de l'image l'administration fiscale, la réduction de l'affluence dans les Bureaux fiscaux lors des échéances, la limitation du risque d'erreur et réduction des travaux manuels de saisie. La déclaration et le paiement d'impôts, droits et taxes via e-hetra ont été rendus obligatoire au niveau de la DGE depuis le 1er septembre 2020 et sera déployée son déploiement auprès des Services Régionaux des Entreprises.

Perspective en matière d'élargissement de l'assiette fiscale

L'administration fiscale malagasy s'inscrit actuellement sous une dynamique de modernisation, d'amélioration des relations avec les contribuables, et d'élargissement de l'assiette fiscale. Encouragé par la réussite des opérations initiées en 2020 en faveur du civisme fiscal et de formalisation du secteur informel, l'administration fiscale compte poursuivre sur cet élan et continuer les opérations de formalisation du secteur informel à travers des formations et des actions de sensibilisation des contribuables, et des actions de formalisation des petites entreprises par des procédures simplifiées.

PERSPECTIVES 2021

1/ Renforcer la lutte contre la fraude douanière et l'évasion fiscale :

Poursuite de la mise en place des dispositifs de anti-fraudes :

- Poursuite des travaux de développement des plateformes de télétransmission des états financiers (eBilan).
- Développement des plateformes de facturation électronique (eFacturation).
- Dématérialisation de remboursement des crédits de TVA (e-credit TVA).

2/ Finalisation de la mise en place du nouveau Système d'Administration Fiscale Intégré (SAFI).

3/ Mise en place du full système SAFI

4/ Poursuite du déploiement de la plateforme e-hetra dans les autres unités opérationnelles.

5/ Poursuite des actions d'assainissement du secteur informel.

6/ Poursuite du déploiement du "eHetrphone" sur le territoire national.

7/ Poursuite du déploiement de télépaiement des impôts et taxes via "eHetraPayment" sur le territoire national.

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

Une Administration fiscale innovante, transparente et pilier de l'émergence

Télépayer vos impôts

eHETRA payment

DGI
DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS

<https://e-hetra.impots.mg>



PUBLICATION (Quelques extraits d'articles publiés)

SÉANCES D'INFORMATION SUR LES DISPOSITIONS FISCALES DE LA LOI DES FINANCES INITIALE 2020

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Antananarivo CCIA, 26 et 27 février 2020. Comme à l'accoutumée, un rendez-vous a été fixé entre les opérateurs et l'administration fiscale pour une session de présentation et d'échanges sur les nouvelles dispositions fiscales de l'Ordonnance N°2019-016 du 23 décembre 2019 portant Loi de Finances 2020. En effet, le mercredi 26 février dernier, s'est tenue à la CCIA, sise à Antaninarenina, la première journée des séances d'information sur « Les nouvelles dispositions fiscales et douanières de la loi des finances initiale 2020 », un événement organisé par la CCIA en collaboration avec la Direction Générale des Impôts (DGI) et la Direction Générale des Douanes (DGD).

Ainsi, c'est la DGI qui a ouvert le bal avec la présentation des nouvelles dispositions fiscales aux contribuables PME-PMI, dans la matinée, et aux contribuables gérés par la Direction des Grandes Entreprises, l'après-midi.

La Loi de Finances pour l'année 2020, étant élaborée conformément à la Politique Générale de l'Etat (PGE), elle a pour objectif principal de permettre la concrétisation des différents programmes de développement, touchant principalement les domaines du social, de la gouvernance, de l'économie et de l'environnement :

- domaine social : les volets santé et éducations sont consacrés dans la Loi de Finances 2020 d'une part à travers l'abaissement du taux d'imposition à 10% pour les revenus des personnes physiques ou morales exerçant des activités dans le cadre de la profession de la santé et/ou de l'éducation. Et puisqu'il s'avère que « la santé est un droit inaliénable pour chaque citoyen », la santé de la femme est mise en avant à travers l'exonération des produits contraceptifs. Par ailleurs, le rehaussement du taux de Droit d'accise sur les cigarettes s'inscrit dans le cadre d'une politique globale de lutte contre les effets sanitaires et sociaux du tabagisme ;
- domaine de la gouvernance : la lutte contre la corruption est renforcée à travers la légifération de l'utilisation de la plateforme de déclaration et de paiement en ligne des impôts et taxes : E-hetra. Ce dernier garantit la gestion transparente du paiement des impôts ;
- domaine de l'Economie : l'industrialisation constitue une priorité de la LF 2020. La PGE avance en la matière que « L'industrialisation à grande échelle sera le moteur de développement des 119 districts... Des actions seront déployées pour promouvoir la création, le développement des industries comme l'agroalimentaire ». Ce qui justifie ainsi l'exonération à la TVA de l'importation et la vente des matériels et équipements pour l'industrie agroalimentaire ;
- domaine de l'environnement : les questions de la gestion durable et de la conservation de nos ressources naturelles sont primordiales. D'où, la réinstauration du Droit d'accises sur les pierres précieuses et semi-précieuses.

La liste n'étant pas exhaustive puisqu'il ne s'agit là que des grandes lignes sur les dispositions de la LF 2020 en matière de fiscalité. D'ores et déjà, la volonté politique des dirigeants est démontrée.

Le jeudi 27 février 2020, une séance spéciale a été dédiée à la Taxe sur les Marchés Publics.

La DGI a tenu à souligner qu'il ne s'agit point d'une nouvelle taxe mais d'une généralisation de la perception de la TVA spéciale sur les marchés publics à toutes personnes effectuant des opérations de fournitures de biens, services, prestations et travaux aux personnes publiques quel que soit le Chiffre d'affaires et le régime fiscal du titulaire du marché. En d'autres termes, une modification de l'appellation de la TVA sur les marchés publics en « Taxe sur les Marchés Publics (TMP) », au même taux de 8%.

Par ailleurs, plusieurs autres sujets ont été évoqués par une audience très participative, entre autres, la procédure de paiement de l'Acompte prévisionnel en matière d'impôt sur les revenus et d'impôt synthétique (AIRS) et le cas des redressements 2016. Le DGI, M. GERMAIN, et son staff composé de la Direction de la Législation Fiscale et du Contentieux, de la Direction Technique, de la Direction des Grandes Entreprises, de la Direction de la Formation Professionnelle, de la Direction des Recherches et du Contrôle Fiscal, des représentants de la Direction Régionale des Impôts d'Analamanga ainsi que du Service du Système d'Information fiscale se sont entièrement mis à la disposition des centaines de contribuables présents afin de répondre à leurs remarques et questions.

Notons également qu'au vu de la forte affluence constatée durant ces deux jours d'autres séances sont prévues par la CCIA les 05 et 13 mars prochains.

Enfin, à M. le DGI de clôturer la session par un message de sensibilisation à l'endroit de tous les citoyens : « L'impôt est synonyme de Solidarité car c'est la Contribution de tout un chacun au développement économique de notre pays ».

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE " ANJARA HETRAKO " ET INAUGURATION DU CENTRE FISCAL AMBOHIDRATRIMO

Dans le cadre de la promotion du civisme fiscal, le Ministère de l'Economie et des Finances à travers la Direction générale des impôts (DGI), soutenu par le Giz et la CUA, entreprend l'initiative « ANJARA HETRAKO », une campagne de formalisation de la situation fiscale. La cérémonie de lancement officiel s'est tenue le jeudi 05 novembre 2020 au centre fiscal Ambohidratrimo. L'objectif à terme pour l'administration étant l'assainissement du secteur informel et l'élargissement de l'assiette fiscale.

Pour la mise en œuvre de l'opération, des « Unités fiscales mobiles » interviendront dans la région d'Analamanga. Les micros opérateurs d'activités génératrices de revenus pourront ainsi se formaliser facilement auprès des cars déployés dans chaque arrondissement.

Il faut noter que la Direction Générale des Impôts facilite les procédures d'adhésion durant cette campagne. Les citoyens apportent simplement une carte d'identité nationale et un certificat de résidence pour régulariser leur situation auprès du fisc. Par ailleurs, aucune amende ni pénalité ne frappera les contribuables nouvellement inscrits.

Les paiements se feront par Mobile money via « e-Hetraphone » (Mvola, Orange Money, Airtel Money). Un récépissé automatisé justificatif de paiement et une carte fiscale à jour seront délivrés sur place au contribuable ayant effectué la formalisation et le paiement des droits.

Outre le lancement de « ANJARA HETRAKO », la DGI ambitionne de moderniser ses infrastructures pour améliorer les services offerts aux usagers. Cet événement fut alors l'occasion d'inaugurer le nouveau front-office du centre fiscal Ambohidratrimo.

SIGNATURE DE CONVENTION ANNÉE 2020

29 Janvier 2020 : Signature de Convention entre les Emetteurs de monnaie électronique, la Direction Générale des Impôts et la Direction Générale du Trésor La cérémonie de signature entre la Direction Générale des Impôts (DGI), la Direction Générale du Trésor (DGT) et l'Unité d'Exécution du Projet d'Inclusion Financière de Madagascar (PIFM) et, d'autre part les trois établissements de Mobile Money à savoir : Airtel Money Commerce, Orange Money Madagascar S.A. et Telma Money S.A qui s'est déroulée dans les locaux du Ministère de l'Economie et des Finances à Antaninarenina.

14 Septembre 2020 : Signature de la convention entre la Direction Générale des Impôts (DGI) et la Caisse Nationale de Prevoyance Sociale (CNAPS) entre le DGI Germain et le DG de la CNAPS RAKOTONDRAIBE Mamy, en la présence du Ministre de l'Economie et des Finances Richard RANDRIAMANDRATO et la Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Fonction Publique et des Lois Sociales Gisèle RANAMPY à l'immeuble du Ministère de l'Economie et des Finances à Antaninarenina.





FOIRES ET SALONS 2020 EN IMAGES

FOIRES

- **17 - 20 décembre** : Foire 4M (Madagasikara, Mijoro, Mifaly, Miray hina) à la zone forelle Expo Tanjombato
- **14 - 17 mai** : FIM (Foire Internationale de Madagascar) à la zone forelle Expo Tanjombato

SALON

- **19 - 22 novembre** : Salon Internationale de l'habitat (SIH) à la zone forelle Expo Tanjombato





[http://: www.impots.mg](http://www.impots.mg)



Direction Générale des Impôts de Madagascar